



**Jean-Marie LONNÉ**

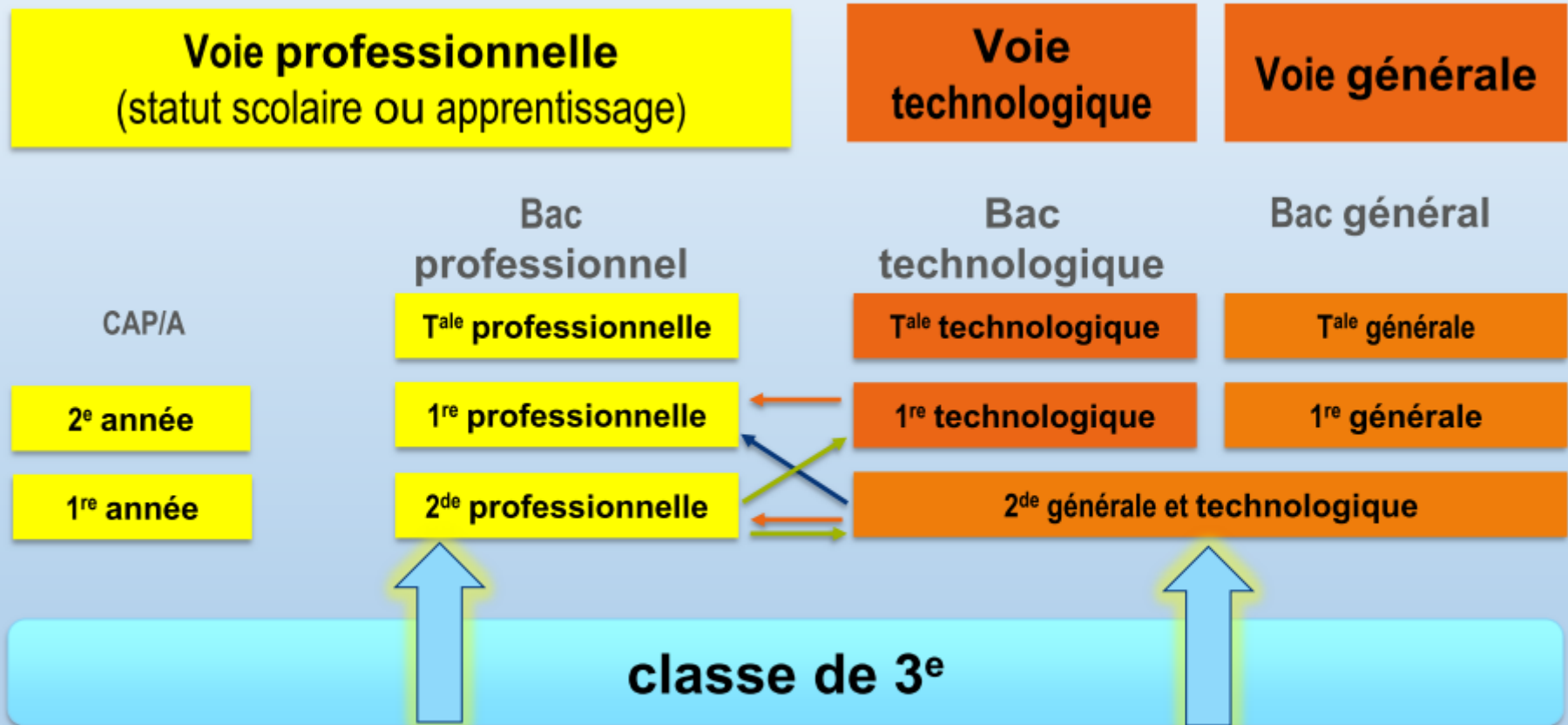
centre d'information  
et d'orientation  
Mont-de-Marsan

académie  
Bordeaux  
Éducation  
nationale

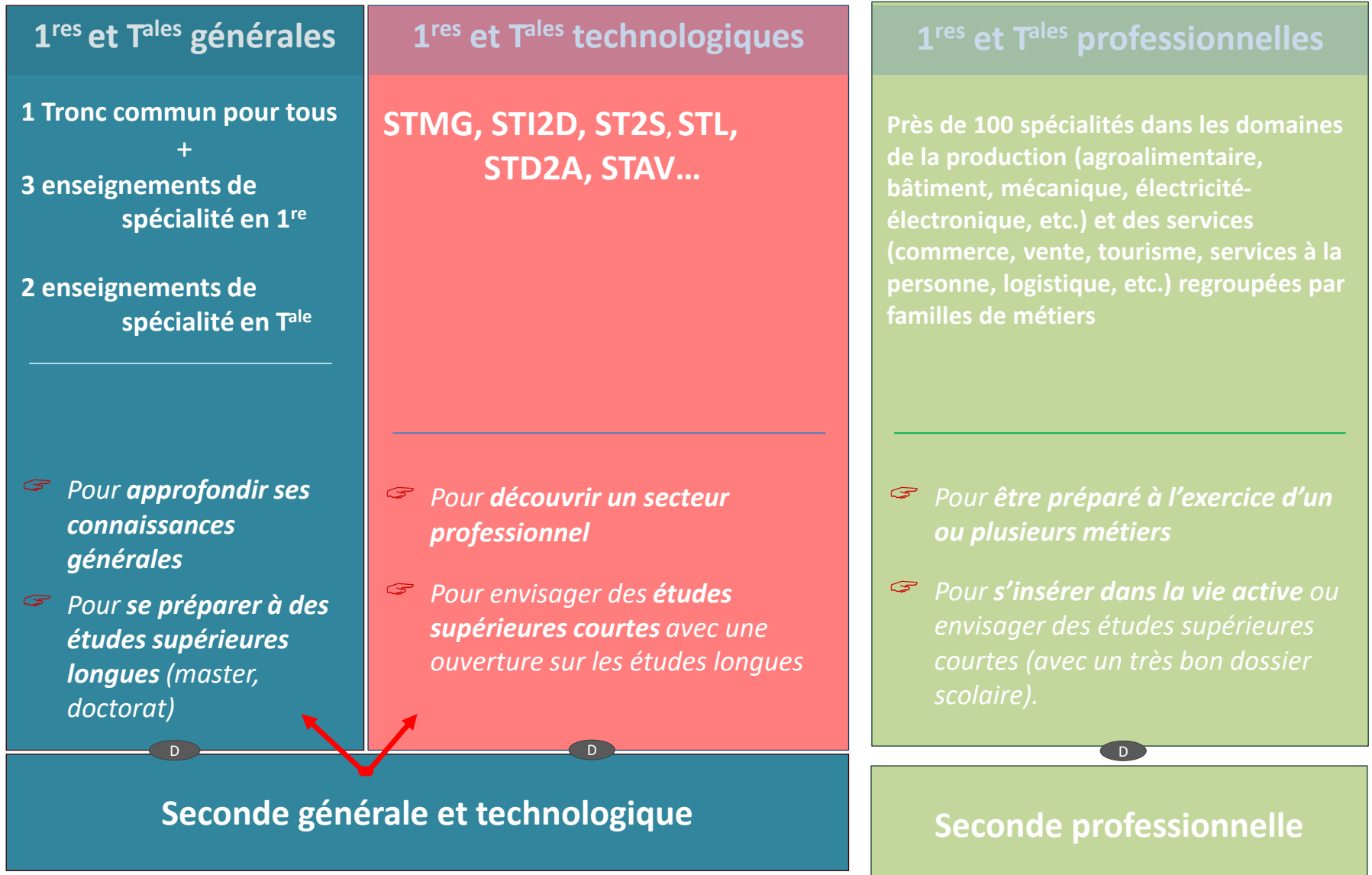


# Après la troisième...

# Schéma des études après la 3<sup>e</sup>



# Objectifs des baccalauréats...



# Objectifs des baccalauréats...

1<sup>res</sup> et T<sup>ales</sup> générales

Réforme « bac 2021 »

Depuis la rentrée 2019

Une nouvelle organisation des enseignements : fin des séries en voie générale  
Les séries ES, L et S disparaissent

Evolution de l'organisation du lycée général et technologique et des programmes d'enseignements:

- *Des enseignements communs, pour acquérir une large culture humaniste et scientifique, ouverte aux enjeux de l'avenir.*
- *Des enseignements de spécialité choisis par l'élève et s'accentuant entre la première et la terminale (trois enseignements en classe de première puis deux en terminale parmi les trois suivis en première).*



Seconde générale et technologique

**La seconde  
générale  
& technologique**

## ***Classe de 2<sup>de</sup> GT : Liste et volumes horaires des enseignements communs***

<b>Enseignements</b>	<b>Horaire élève</b>
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences et vie de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles
Sciences numériques et technologie	1h30
Accompagnement personnalisé	Selon les besoins des élèves
Accompagnement au choix de l'orientation	54h annuelles*
Heures de vie de classe	

*\* À titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement*

## **Classe de 2<sup>de</sup> GT : Liste et volumes horaires des enseignements optionnels**

<b>Enseignements</b>	<b>Horaire élève</b>
<b><i>1 enseignement optionnel général au choix parmi*</i></b>	
Langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec)	3h
Langue vivante C	3h
Arts (arts plastiques <i>ou</i> cinéma-audiovisuel <i>ou</i> danse <i>ou</i> histoire des arts <i>ou</i> musique <i>ou</i> théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
<b><i>1 enseignement technologique au choix parmi*</i></b>	
Management et gestion	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Création et culture – design	6h

*\* Selon l'offre spécifique du lycée*

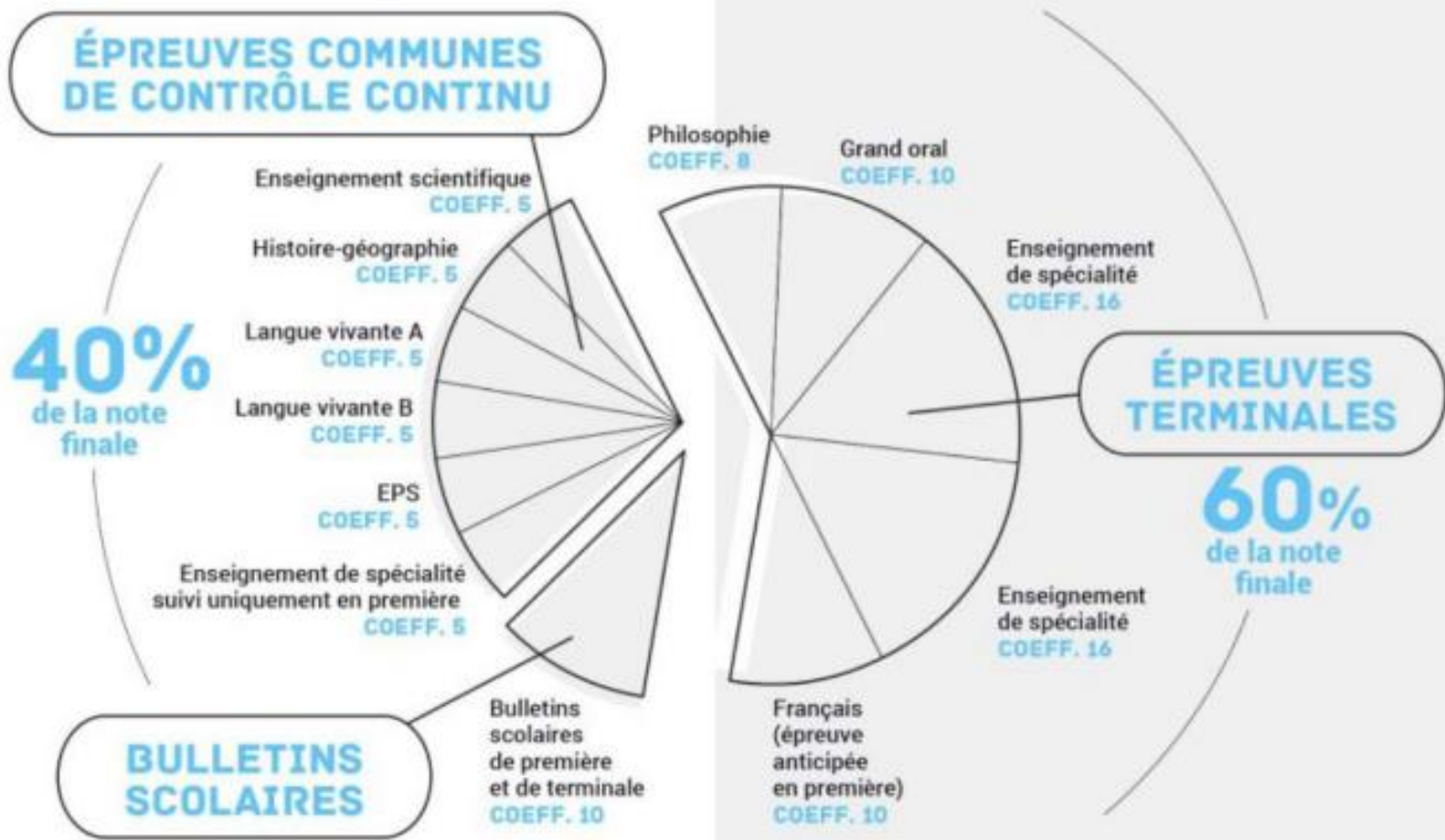
## Classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale Générale

Enseignements	Horaire 1 <sup>ère</sup>	Horaire Terminale
Français en 1 <sup>ère</sup> et Philosophie en Terminale	4h	4h
Histoire-géographie	3h	3h
Langues vivantes A et B	4h30	4h
Enseignement scientifique	2h	2h
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
Éducation physique et sportive	2h	2h
Enseignements de spécialités	3 X 4h = 12h	2 X 6h =12h

Les enseignements de spécialité	
Arts (option arts et design)	Mathématiques
Biologie écologie (lycée agricole)	Numérique et Sc. informatiques
Histoire géo, géopolitique et sc. politiques	Sciences de la vie et de la terre
Humanités, littérature et philosophie	Sciences de l'ingénieur
Langues, littératures et culture étrangère	Sciences économiques et sociales
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	Physique-Chimie



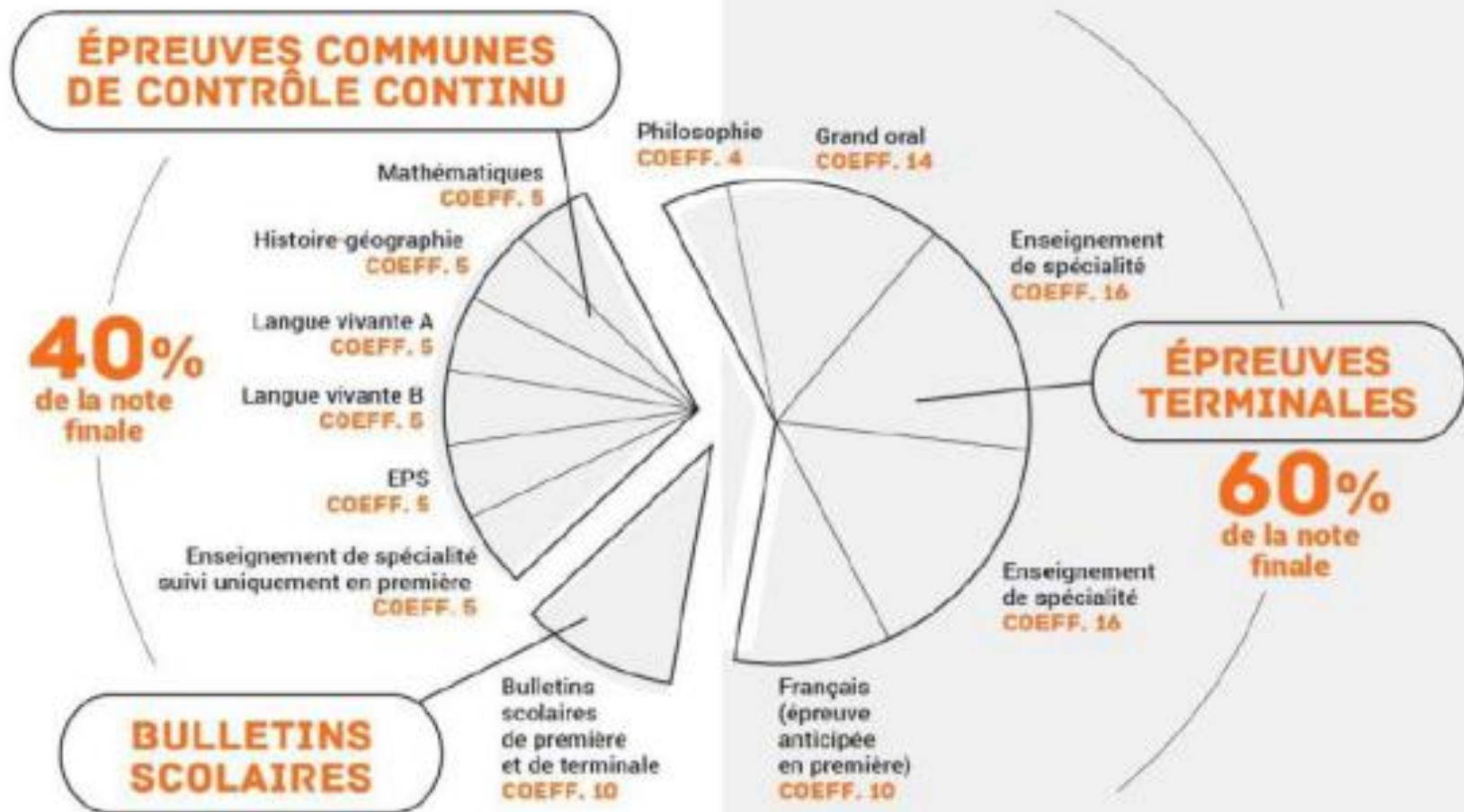
# LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



## *Classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale Technologique*

- En fin de seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série qui déterminera leurs enseignements de spécialité
  - Bac STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
  - Bac STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion)
  - Bac ST2S (Sciences et technologies de la santé et du social)
  - Bac STL (Sciences et technologies de laboratoire)
  - Bac STD2A (Sciences et technologies du design et des arts appliqués)
  - Bac STHR (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
  - Bac S2TMD (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)
  - Bac STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)

# LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALURÉAT TECHNOLOGIQUE



# **La voie professionnelle**

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Objectifs: choisir un domaine professionnel et apprendre un métier
- 2 types de diplômes: Bac Professionnel et CAP
- Possibilité de suivre ces formations en lycée professionnel ou au CFA
- Septembre: test de positionnement en mathématiques et en français
- En CAP et en Bac pro:
  - Enseignements généraux
  - Enseignements professionnels
  - Périodes en entreprise
  - Accompagnement personnalisé
  - Aide à l'orientation

- En 2<sup>nde</sup> professionnelle:
  - Mise en œuvre de familles de métiers (depuis 2019):
- Ces familles de métiers regroupent des spécialités de bac pro qui présentent un socle de compétences professionnelles communes.
- En fin de 2<sup>nde</sup>, l'élève choisit la spécialité de bac pro qu'il travaillera en 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup>.
- Pour les bac pro qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2<sup>nde</sup>.

# QUELQUES EXEMPLES DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

- Les métiers du bâtiment : Lycée professionnel de Morcenx
- Les métiers du tertiaire : Lycée professionnel R. Wlerick (Mont-de-Marsan)
- Les métiers de la mécanique : Lycée professionnel F. Esteve (Mont-de-Marsan)
- Les métiers de l'industrie : Lycée professionnel G. Crampe (Aire-sur-l'Adour)
- Les métiers du restauration/ tertiaire : Lycée professionnel J. D'Arcet (Aire-sur-l'Adour)
- Les métiers de l'aéronautique : Lycée professionnel J. Taris (Peyrehorade)

# Baccalauréat professionnel

- Des enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac professionnel.
- Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac professionnel, avec des différences selon que le bac professionnel relève du secteur de la production (agriculture, espaces verts, génie civil, matériaux, mécanique-électricité...) ou du secteur tertiaire (transports, logistique, commerce, gestion, services aux personnes...).
- Des périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines de stages réparties sur 3 ans).



## Réforme du lycée professionnel

La seconde professionnelle est organisée par familles de métiers pour un parcours plus progressif.

### Rentrée 2021:

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
  - Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
  - Métiers de la relation client > Métiers de la beauté et du bien-être
  - Métiers de l'aéronautique > Métiers de la mer
  - Métiers des industries graphiques et communication > Métiers de l'alimentation
  - Métiers de l'hôtellerie et de la restauration > Métiers de la maintenance des véhicules
  - Métiers des études et de la modélisation du bâtiment > Métiers du bois
  - Métiers du numérique et de la transition énergétique
  - Métiers de la réalisation de produits mécaniques
- + 4 familles dans l'enseignement agricole



# Baccalauréat professionnel

## → Enseignements et horaires en bac professionnel du secteur tertiaire

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens <sup>(a)</sup>
Enseignements professionnels	13h45 environ
Prévention-santé-environnement	1h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie	4h
Enseignement moral et civique	30 min
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes 1 et 2 <sup>(b)</sup>	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1h
Éducation physique et sportive	2h ou 3h
Accompagnement personnalisé	2h30
<b>Total horaires hebdomadaires</b>	<b>de 32 h 30 à 33 h 30</b>

(a) Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les établissements, et d'une année à l'autre.

(b) Les élèves ayant opté pour les bacs professionnels commerce, gestion-administration, logistique, métiers de la sécurité, services de proximité et vie locale, vente suivront un enseignement général de langue vivante 2 (LV2) obligatoire.

## → Enseignements et horaires en bac professionnel du secteur de la production

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens <sup>(a)</sup>
Enseignements professionnels	13h 45 environ
Économie-gestion	1h
Prévention-santé-environnement	1h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie	4 h
Enseignement moral et civique	30 min
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1h
Éducation physique et sportive	2h ou 3h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<b>Total horaires hebdomadaires</b>	<b>de 33 h 30 à 34 h 30</b>

(a) Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les établissements, et d'une année à l'autre.

# **Après la troisième** **Entrer en CAP**

pour la rentrée 2021

# La première année de CAP

## **Objectif**

Les études qui préparent au CAP se déroulent sur deux ans avec un emploi du temps qui privilégie la formation professionnelle. Cette formation prépare à un métier précis.

Son but : l'insertion dans la vie active. L'élève peut aussi rejoindre une première professionnelle.

## **Priorité aux enseignements professionnels et technologiques**

Les enseignements professionnels et technologiques représentent 61,2% des cours. Ils sont complétés par 12 à 14 semaines de stage en entreprise. Les enseignements généraux représentent 27,4%.

Les parcours sont personnalisés et progressifs puisque le CAP peut se préparer en 2 ou 3 ans selon les besoins des élèves.

# L'apprentissage

*L'apprentissage permet d'étudier en travaillant. L'objectif est de préparer un diplôme : CAP, bac professionnel, BP,... Ces diplômes n'existent pas dans toutes les spécialités ni dans tous les établissements.*

## Démarches

**→ Rechercher une entreprise d'accueil avec l'aide de l'établissement, du CIO... → Signer un contrat de travail avec l'employeur en lien avec le CFA**

## Lieu

**Cours en CFA ou lycée, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur**

## Rémunération

**Selon l'âge et l'année d'étude**

# **Les procédures d'orientation et d'affectation**

# Procédure et calendrier de l'orientation

2<sup>e</sup> trimestre

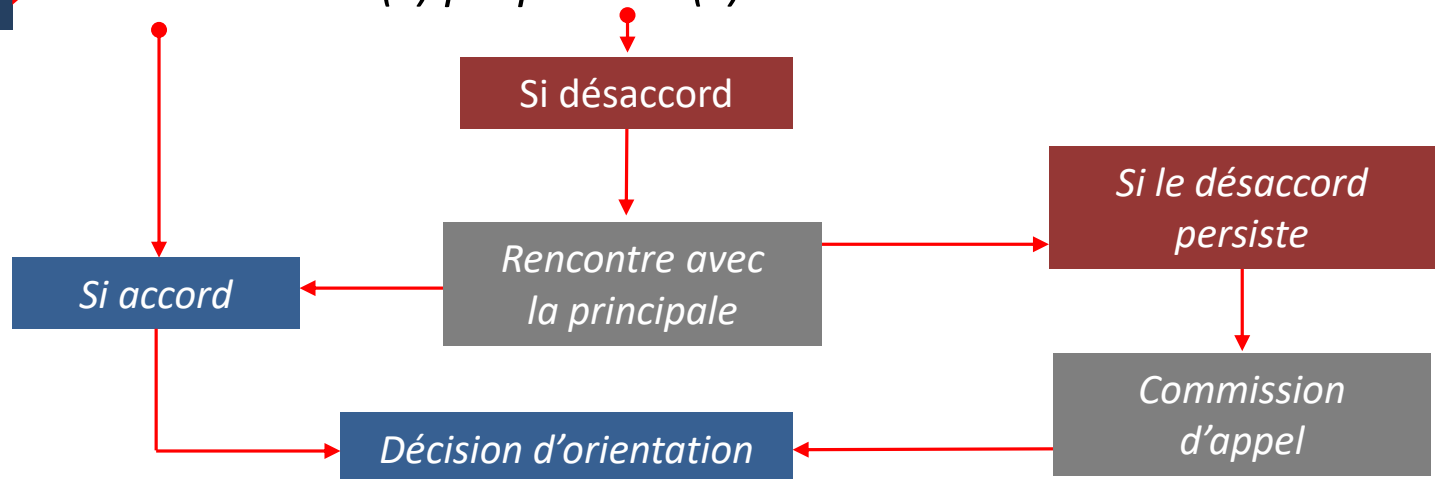
▶ Déc/Janvier Intention(s) d'orientation de l'élève et de sa famille

▶ Janvier : Proposition(s) provisoire(s) du conseil de classe

3<sup>e</sup> trimestre

▶ Mai : Demande(s) définitive(s) d'orientation de l'élève et sa famille

▶ Juin : Dernière(s) proposition(s) du conseil de classe



# L'affectation post-3<sup>e</sup>

## Les principes de l'affectation...

- L'élève pourra formuler **10 vœux maximum** par l'intermédiaire des Téléservices (procédure dématérialisée). Par cette procédure, la famille aura accès aux différentes offres post 3<sup>ème</sup> et saisira les demandes. A partir de fin juin/début juillet, les résultats pourront être consultés.
- Tout élève qui souhaite entrer dans un autre établissement que son lycée de secteur devra soumettre sa demande à l'avis d'une commission de dérogation
- Le lycée de secteur pour le collège d'Hagetmau est le lycée Gaston Crampe d'Aire-sur-l'Adour

### Calendrier

▶ **Saisie des vœux : de fin avril à fin mai**

▶ **Résultats d'affectation : dernière semaine de juin**

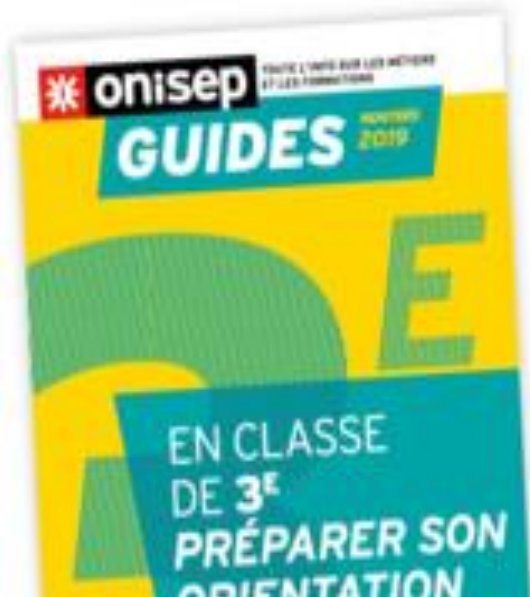
▶ **Inscription administrative : première semaine de juillet**

# Les demandes de dérogation

Motif de la demande (cocher la case correspondante)
<input type="checkbox"/> Elève souffrant d'un handicap
<input type="checkbox"/> Elève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
<input type="checkbox"/> Elève boursier ou boursier au mérite
<input type="checkbox"/> Elève dont un frère ou une sœur sera scolarisé(e) dans l'établissement souhaité en septembre 2018
<input type="checkbox"/> Elève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité
<input type="checkbox"/> Elève suivant un parcours scolaire particulier <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Section européenne non proposé dans le lycée de secteur</li><li><input type="checkbox"/> Pratiques artistiques en conservatoire(en lien avec la scolarité de l'élève)</li></ul>
<input type="checkbox"/> Convenances personnelles



# Pour plus d'informations : **ONISEP.fr** et **CIO**



45, rue Félix Despagnet

40800 Aire-sur-l'Adour

Tel : 05 58 71 62 33

Fax : 05 45 36 16 59

Courriel : [cio-aire@ac-bordeaux.fr](mailto:cio-aire@ac-bordeaux.fr)

<https://padlet.com/ciomontdemarsan/enrouteverslelycee>

[https://www.onisep.fr/Media/Regions/Nouvelle-Aquitaine/Aquitaine/Fichiers/03\\_Guides-d-orientation/En-classe-de-3e-preparer-son-orientation-rentree-2020](https://www.onisep.fr/Media/Regions/Nouvelle-Aquitaine/Aquitaine/Fichiers/03_Guides-d-orientation/En-classe-de-3e-preparer-son-orientation-rentree-2020)



## **Horaires d'ouverture**

**Le CIO est ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le jeudi de 8h30 à 12h30.**

Sur rendez-vous : pour un entretien avec un(e) psychologue de l'Education Nationale  
Durant les vacances scolaires, **le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h**